



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Numéro de la demande : 2020-0487
Demande : Modification de l'étiquette d'un produit – Nouveau site ou nouvelle culture hôte
Produit : Herbicide Volta
Numéro d'homologation : 33178
Principe actif (p.a.) : Thifensulfuron-méthyl
Numéro de document de l'ARLA : 3191283

But de la demande

La présente demande visait à modifier l'étiquette du produit de l'herbicide Volta afin d'ajouter une nouvelle culture hôte (canola tolérant aux sulfonyles qui contient le trait canola TS Cibus) et un nouveau produit d'association, et de mettre à jour la terminologie de l'étiquette.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique n'était requise aux fins de la présente demande.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus de thifensulfuron-méthyl dans le canola n'a été présentée, et aucune donnée n'est requise étant donné que les demandes s'inscrivent dans le profil d'emploi actuellement homologué pour le thifensulfuron-méthyl sur la nouvelle culture hôte. En tant que telles, les LMR établies sont acceptables pour couvrir le niveau de résidus attendu dans et sur les cultures après le traitement avec l'herbicide Volta. Aucun risque préoccupant pour la santé n'a été relevé en cas d'exposition alimentaire aiguë ou chronique (nourriture et eau potable) pour aucun segment de la population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

L'utilisation de l'herbicide Volta sur le canola tolérant aux sulfonyles ne devrait pas entraîner d'exposition professionnelle ou occasionnelle potentielle supérieure à celle de l'utilisation homologuée du thifensulfuron-méthyl. Aucun risque préoccupant pour la santé n'est prévu si les travailleurs suivent le mode d'emploi sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Évaluation environnementale

Les doses d'application et les profils d'emploi modifiés sont identiques aux utilisations actuellement homologuées pour le canola. L'exposition à l'environnement est acceptable lorsque l'herbicide Volta est utilisé conformément aux instructions figurant sur l'étiquette.

Évaluation de la valeur

Les modifications de l'homologation visant à ajouter une nouvelle culture hôte, un nouveau produit d'association et à mettre à jour la terminologie de l'étiquette fourniront un produit de remplacement dans la lutte contre les mauvaises herbes pour les agriculteurs qui cultivent le canola TS Cibus, en plus d'apporter plus de clarté, de précision et de flexibilité à l'étiquette de l'herbicide Volta.

Les renseignements sur la valeur présentés aux fins d'examen comprenaient des justifications et des données sur la phytotoxicité provenant d'essais en champ réalisés dans les provinces des Prairies et dans le Dakota du Nord en 2018. Les données provenant d'essais présentées ont démontré que l'herbicide Volta appliqué conformément au mode d'emploi sur l'étiquette n'entraînerait pas de dommages inacceptables au canola tolérant aux sulfonilurées qui contient le trait canola TS Cibus. En outre, la modification de l'étiquette de l'herbicide Volta visant à inclure la terminologie relative au canola tolérant à l'imazamox et à l'imazéthapyr avec le trait Clearfield et ajouter CT Mix 360 comme produit d'association peut être appuyée. Selon la force probante de la preuve disponible, ces modifications de l'homologation sont considérées comme ayant une valeur acceptable.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour modifier l'étiquette du produit de l'herbicide Volta afin d'ajouter une nouvelle culture hôte, un nouveau produit d'association et de mettre à jour la terminologie de l'étiquette.

Références

Numéro de document de l'ARLA

3087770

3087777

3087778

3087779

3087780

3087781

Référence

2020, Summary of Value to Add Sulfonylurea Tolerant Canola that Contains the Cibus SU Canola Trait, Imazamox-Tolerant Canola and Clearfield Canola to the Label for Volta Herbicide containing Thifensulfuron-methyl, DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3(B), 10.3.2(A), 10.3.3, 10.4, 10.5, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4, 10.5.5.

2018, Single Active Weed Control in SU Canola, DACO: 10.3.2(A).

2018, Broadleaf Control in SU Canola, DACO: 10.3.2(A).

2018, Cibus Broadleaf Tank Mixes, DACO: 10.2.3.3(B), 10.3.2(A).

2018, Cibus Broadleaf Tank Mixes, DACO: 10.2.3.3(B), 10.3.2(A).

2018, Cibus Broadleaf Tank Mixes, DACO: 10.2.3.3(B), 10.3.2(A).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2021

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9